

Que devient la Suisse ?

La démocratie directe suisse n'est pas exportable

Gilbert Casasus*

» **Que devient l'Allemagne ?** C'était là le titre d'un ouvrage que Bernard Brigouleix et Joseph Rovan avaient édité sous l'égide de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse en 1986. Qu'il ne soit pas resté dans les annales, tous les observateurs aguerris du franco-allemand en conviendront. En effet, ses différents auteurs ne pouvaient s'imaginer que la chute du Mur de Berlin et l'unité allemande allaient remettre en cause l'ensemble de leurs analyses. Aujourd'hui, c'est un nouveau livre qui mériterait d'être publié sous un titre analogue, à savoir *Que devient la Suisse ?*

„Achillesfersen“ der Schweiz

Der Volksentscheid für die Begrenzung von Zuwanderung in der Schweiz widerspreche dem europäischen Geist und zeige die Gefahren direkter Demokratie, so unser Autor Gilbert Casasus, Professor für Europastudien an der Universität Freiburg/Fribourg, Schweiz.

Das politische System der Eidgenossenschaft sei kein Exportmodell, was er u. a. mit dessen „drei Achillesfersen“ begründet:

- das Fehlen jeglicher Gesetze und somit Kontrolle im Hinblick auf die Finanzierung politischer Parteien und politischer Organisationen;
- die aus ständigen Abstimmungen resultierenden geringen Wahlbeteiligungen, die letztlich keine Mehrheiten repräsentierten;
- keine Überprüfung auf Verfassungskonformität von Gesetzen durch ein Verfassungsgericht oder einen Verfassungsrat.

Red.

Les conclusions d'un tel ouvrage pourraient également s'avérer être trop hâtives, même si les derniers événements prouvent bel et bien que la Confédération helvétique doit désormais relever des défis que sa prudence légendaire ne l'incite guère à affronter de face. Certes, sans commune mesure avec celle que les deux Allemagne ont vécu

il y a près de vingt-cinq ans, la Suisse traverse aujourd'hui l'une des phases les plus cruciales de son histoire. Après le succès de la votation du 9 février 2014 (c'est le nom donné en Suisse à ce type de scrutin), la Confédération helvétique se trouve devant un tournant politique qui déterminera son avenir. De la manière dont elle le négociera, dépend, ni plus ni moins, son destin. Que ce soit à plus ou moins long terme, elle n'aura qu'une seule alternative devant elle : elle choisira soit l'Europe, soit l'isolationnisme.

Le vote du 9 février dernier, où les Suisses ont à une très faible majorité de 50,30 % approuvé l'introduction de contingents annuels pour les étrangers, compte parmi les plus importants de sa longue tradition de la démocratie directe. Instaurée dès la moitié du 19^e siècle, celle-ci est plébiscitée par les citoyens helvétiques qui, à aucun prix, ne voudraient qu'elle soit remise en cause. Considérée, à juste titre, comme un instrument de la démocratie participative, notamment lors de la récolte de 100 000 signatures pour lesdites « initiatives populaires », elle témoigne de l'intérêt des Suisses pour la chose publique. Toutefois, ceux-ci méconnaissent souvent le revers de la médaille. Qu'ils émanent du gouvernement fédéral ou du peuple, les référendums ont souvent été en décalage avec les évolutions de la société. A maintes reprises, ils ont ralenti les processus des réformes et

* Gilbert Casasus est professeur en Etudes européennes à l'université de Fribourg (Suisse).

favorisé un conservatisme des plus traditionnalistes. Les exemples ne manquent pas.

D'abord rejeté démocratiquement par les Suisses de sexe masculin, le vote des femmes n'a été introduit qu'en 1971, soit plus d'un demi-siècle après l'Allemagne et vingt-sept ans après la France. Idem pour la politique internationale : malgré la présence officielle des Nations-Unies à Genève, la Confédération helvétique refuse en 1986 sa présence au sein de l'Organisation des Nations-Unies. Elle ne l'approuvera que d'extrême justesse en 2002. Quant à sa politique européenne, elle se gausse d'avoir voté au moins sept fois sur ce sujet, sauf qu'elle ne fait que confondre le nombre des votations avec leur contenu. Car si la majorité de ces scrutins s'est plutôt soldée par un résultat pro-européen, le principal d'entre eux a vu la victoire du non. En ce « *dimanche noir* » de la politique suisse, comme l'affirma dès le soir même du vote le Conseiller fédéral de l'époque, Pascal Delamuraz, les électeurs suisses rejetaient le 6 décembre 1992 leur adhésion à « l'espace économique européen ». Ils prenaient alors le contrepied de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède qui, le 1^{er} janvier 1995, faisaient leur entrée dans l'Union européenne. Date phare, mais aussi particulièrement sinistre de l'histoire helvétique de la fin du 20^e siècle, le 6 décembre 1992 est celle du refus de la Suisse de faire partie de l'Union. Plus de vingt-trois ans après, celle du 9 février 2014 se situe dans la même tradition et dans la même négation de l'appartenance de la Suisse à l'Europe. C'est en cela qu'elle constitue un véritable retour en arrière et un choix réactionnaire au vrai sens du terme.

Réflexion due à un haut responsable de l'ambassade de France à Berne, le scrutin du 14 février 2014 en Suisse rappelle à bien des égards celui, resté tristement célèbre, du 21 avril 2002 en France. A l'exemple de près de 17 % des Français qui, à l'époque, s'étaient prononcés au premier tour de l'élection présidentielle pour Jean-Marie Le Pen, nombre de ces 50,30 % de Suisses ont approuvé une initiative xénophobe sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient. Bien que totalement responsables de leur acte, ils se sont laissés gagner par le déni politique dans lequel la Suisse se confondait durant la campagne électorale. A quelques rares exceptions près, personne ne prêtait alors

d'attention aux avertissements et aux menaces de sanctions que pourraient provoquer la remise en cause de la libre circulation des personnes entre la



Suisse et l'Europe. Ainsi, lorsque que l'ambassadeur de l'Union européenne auprès de la Confédération, Richard Jones, déclara quelques semaines avant le vote que « *moi-même et l'ensemble de l'UE croyons que la Suisse saurait assumer les conséquences d'une telle décision* », rares étaient celles et ceux qui, à Berne, le prenaient au sérieux. A tous ses échelons, la Confédération a traité avec un dédain sans pareil la Commission européenne. Une fois de plus, elle était persuadée qu'elle n'avait pas la moindre leçon à recevoir de celle-ci. Sauf que le réveil fut beaucoup plus brutal et plus douloureux que ne l'auraient imaginé les observateurs plus avertis de la relation Suisse/Europe. Ce n'est qu'au matin du 15 février qu'une Suisse ébahie, et quelque part gênée aux entournures, prenait conscience de l'erreur politique qu'elle venait de commettre.

« *moi-même et l'ensemble de l'UE croyons que la Suisse saurait assumer les conséquences d'une telle décision* », rares étaient celles et ceux qui, à Berne, le prenaient au sérieux. A tous ses échelons, la Confédération a traité avec un dédain sans pareil la Commission européenne. Une fois de plus, elle était persuadée qu'elle n'avait pas la moindre leçon à recevoir de celle-ci. Sauf que le réveil fut beaucoup plus brutal et plus douloureux que ne l'auraient imaginé les observateurs plus avertis de la relation Suisse/Europe. Ce n'est qu'au matin du 15 février qu'une Suisse ébahie, et quelque part gênée aux entournures, prenait conscience de l'erreur politique qu'elle venait de commettre.

Les trois talons d'Achille

Au-delà de son résultat, la votation du 9 février 2014 a révélé les imperfections d'une démocratie qui se retranche trop souvent dans une autosatisfaction malfaisante. Trop de Suisses sont convaincus qu'ils possèdent la meilleure démocratie du monde. Mais ce n'est pas exact. Certes exemplaire à plus d'un titre, celle-ci présente aussi des défaillances dont le pays n'a guère conscience. Perpétuant son déni politique, la Confédération helvétique n'a pas encore atteint le niveau de réflexion critique que l'on rencontre dans de nombreux Etats membres de l'Union européenne. Cela concerne notamment trois points, où la Suisse est en retard par rapport à ses principaux voisins.

Parmi les « trois talons d'Achille » de la démocratie suisse, on retiendra d'abord celui de **l'inexistence d'une législation sur le financement** des partis et des organisations politiques. La politique relève de la sphère privée et aucun contrôle

n'est exercé sur les dépenses de campagnes électorales. Cela favorise à la fois quelques « grands donateurs », qui ont largement soutenu l'adoption de l'initiative populaire du 9 février dernier, mais aussi le patronat qui, regroupé dans son organisation faïtière *Economiesuisse*, l'a ouvertement combattue. Alors que les Suisses ne manquent pas de se moquer des scandales financiers qui empoisonnent la vie politique de leurs partenaires européens, ils omettent de voir que l'absence de financement des partis politiques est le pire des scandales qui existe. En ce sens, aucun élu suisse n'a à craindre la justice, contrairement à nombre de ses homologues étrangers qui, condamnés dans leur pays respectif, se sont d'ores et déjà retrouvés, pour des faits analogues et des versements illicites, sous les barreaux. Bénéficiant ni d'un statut et ni de réelles indemnités, le personnel politique se finance par lui-même, sans que l'on sache d'où proviennent les fonds. Par conséquent, la politique suisse et le secteur bancaire partagent ici le même mode de fonctionnement. L'opacité et le secret y règnent en main de maître.



Second avatar du système politique suisse, son **faible taux de votants**. Alors que toute la presse suisse saluait au soir du 9 février 2014 une participation très importante de 55,80 % des électeurs inscrits, ce chiffre aurait été considéré comme faible dans d'autres pays avoisinants. Appelé aux urnes en moyenne quatre fois par an, le citoyen helvétique ne s'y rend qu'épisodiquement. Peu mobilisé par certains enjeux qui ne le concernent qu'indirectement, il se détourne volontiers de ses droits et devoirs démocratiques. A l'exemple du trop d'impôts qui tue l'impôt, le trop de vote tue aussi le vote. Cela concerne même les scrutins qui déterminent l'avenir du pays. A l'occasion des dernières élections nationales, en date du 23 octobre 2011, seuls 48,50 % des Suisses ont ainsi tenu à renou-

velé leur parlement. Cette désaffection s'explique d'autant plus facilement que la Suisse ne connaît pas d'affrontement entre une majorité et une opposition. A l'exception des petites formations, dont les Verts, tous les partis sont représentés au sein du gouvernement, soit au Conseil fédéral. Composé de sept chefs de département, soit de sept ministres, il est le fruit d'une entente politique que l'on a pour coutume d'appeler « la formule magique ». Sauf que cette formule ne tient plus qu'à un fil. Par le recours aux référendums et aux initiatives populaires, certains partis remettent en cause les équilibres politiques et les décisions prises en commun. C'est exactement qui s'est passé le 9 février dernier, où la Suisse a prouvé que son consensus légendaire n'existe plus.

Quant au troisième « talon d'Achille » de la démocratie suisse, il est encore plus méconnu que les deux premiers. Contrairement à tout autre Etat de droit digne de ce nom, la Suisse ne connaît **ni Cour, ni Conseil constitutionnels**. Elle n'est dotée d'aucune instance qui soit en mesure de juger la constitutionnalité d'une loi ou d'un projet de loi. En ce sens, aucun texte ne délimite le champ des questions qui peuvent être soumises à référendum. Par conséquent, l'objet même d'une votation peut être contraire à des traités ou à des conventions internationales en vigueur. Démunie de garde-fous, la démocratie directe peut alors dénoncer des textes et des engagements auxquels la Suisse a elle-même souscrit. Cela lui arrive de plus en plus fréquemment, que ce soit, en novembre 2010, lors du succès de l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers hors de ses frontières ou, plus récemment, à l'occasion de celle du 9 février 2014.

Nombreux sont encore les Suisses qui, par idéalisme fédéraliste ou par myopie politique, prennent leur pays pour modèle. Ils pensent en faire un exemple pour l'Europe. Sauf qu'ils se trompent. L'Union européenne l'a désormais compris. La démocratie directe suisse n'est pas exportable. Elle est devenue un frein au progrès, un instrument au service des idées les plus réactionnaires, un obstacle pour garantir les valeurs d'ouverture et l'esprit humaniste sur lequel se fonde la construction européenne. Bref, le modèle suisse est tout ce dont l'Europe n'a pas besoin pour avancer et pour gagner.